



infos!

actes-

ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

Trimestriel n°14 – Octobre 2014

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES

ÉDITO - C'est la rentrée !

Par Caroline Poggi-Maudet

Directrice générale de la Fondation Patronage Saint-Pierre Actes



Cet été, Actes a passé son bac, mention « pas mal du tout mais peut encore mieux faire... ».

Il n'y a pas que les jeunes du centre d'action éducative La Guitare qui réussissent leurs études avec un palmarès éloquent (voir la rubrique *success story* en page 4), Actes aussi passe des examens brillamment ! La première **évaluation externe** des établissements Chrs (centres d'hébergement et de réinsertion sociale), maison de l'enfance de La Trinité, villa Marie-Ange et centre d'action éducative (Cae) La Guitare qui s'est achevée en septembre 2014 est **satisfaisante** et permet d'aborder la rentrée avec optimisme malgré les restrictions budgétaires annoncées.

Coups de projecteurs dans ce numéro sur des métiers et fonctions paradoxalement méconnus dans la Fondation : maîtresse de maison, médecin au centre de soins et d'accompagnement prévention en addictologie (Csapa) et... président de Fondation !

La rentrée ne serait pas la rentrée sans son lot de « contrariétés » avec notre Caarud (centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues) « sans locaux stables » depuis bientôt deux ans sur Nice et la **fermeture prochaine** de notre bientôt regretté **service d'accueil et d'orientation** (voir articles de fond ci-dessous et en page 3). Courage, c'est la reprise...

ACTUALITÉS - La suppression du service d'accueil et d'orientation (Sao)

par Bruno Dubouloz et Jean Quentric, administrateurs de la Fondation

Dans le cadre de la négociation, avec l'État, d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, il nous a été demandé d'augmenter les places d'hébergement par la réorientation d'autres activités.

Le conseil d'administration a dû se résigner à faire un choix ; une solution aurait pu être la suppression d'autres actions telles que l'auto-école sociale et l'atelier d'adaptation à la vie active ; finalement il a été décidé de **supprimer le service d'accueil et d'orientation (Sao)** actuel et d'en affecter le budget aux places d'hébergement supplémentaires, imposées. Ceci répondrait évidemment à des besoins locaux incontestables. Mais la **disparition du Sao** pose une grave question.

Les demandes d'hébergement en urgence sont très nombreuses dans notre département ; il est absolument nécessaire de les faire aboutir à des solutions correspondant nettement à la situation des personnes et familles concernées. Un temps d'accueil et d'observation est très fréquemment indispensable ; pendant celui-ci, les personnes doivent être soutenues pour leurs besoins immédiats, accompagnées dans la décompression, la recherche des solutions adaptées et possibles, dirigées vers des institutions, (et pas seulement les centres d'hébergement et de réinsertion sociale), qui pourront les prendre en charge en différents domaines.

C'est le rôle actuel de notre Sao. Dans un grand nombre de cas, il donne le temps de chercher méthodiquement la

solution pertinente. On en arrive à orienter 50% des demandes vers d'autres solutions que les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs).

Il n'est pas possible de s'en tenir, pour tout le monde, à l'établissement rapide d'un dossier à partir d'un bref entretien et la communication d'informations sommaires. C'est ainsi que l'actuel service intégré de l'accueil et de l'orientation (Siao), instance inter organismes d'orientation sur dossiers, est embouteillé par des demandes très souvent inappropriées.

Qui désormais effectuera cette prise en charge en remplacement du Sao ?



ACTUALITÉS

La suppression du service d'accueil et d'orientation
par Bruno Dubouloz et Jean Quentric, administrateurs de la Fondation

PORTAIT EN 3D

Trois questions posées à Nathalie Legros, médecin au centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) de la Fondation
par Céline Martel, secrétaire de direction du secteur Enfance-familles

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quand la réduction des risques des usagers de drogue s'adapte
par Stéphane Akoka, chef de service du Caarud ; propos recueillis par Évelyne Hervas, secrétaire au Dhda

ACTUALITÉS

La cellule d'écoute diversité
par Caroline Poggi-Maudet, directrice générale

TÉMOIGNAGE

Les fonctions du président de la Fondation PSP-Actes
par Céline Martel, secrétaire de direction du secteur Enfance-familles ; avec la collaboration de Corine Bagi, responsable de gestion du patrimoine immobilier et de gestion administrative

ACTES EN TRAVAUX

Le siège social se refait une beauté
par Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines

ACTUALITÉS

Clap de fin pour notre service d'accueil et d'orientation
par Mireille Henry, directrice du secteur Insertion par le logement et l'emploi

LA PAROLE AUX SALARIÉS

Rôle d'une maîtresse de maison à la Mecs de La Trinité
par Annie Volant, chargée de mission à Cap entreprise

QUELS ACTES POUR DEMAIN

Pour favoriser le sport à la Maison de l'enfance, investissons !
par Caroline Poggi-Maudet, directrice générale

SUCCESS STORY

Le succès scolaire des jeunes du Cae La Guitare
par Gilles Trapani, chef de service au Cae La Guitare ; propos recueillis par Frédéric André, aide-comptable au siège social

ACTUALITÉS SOCIALES

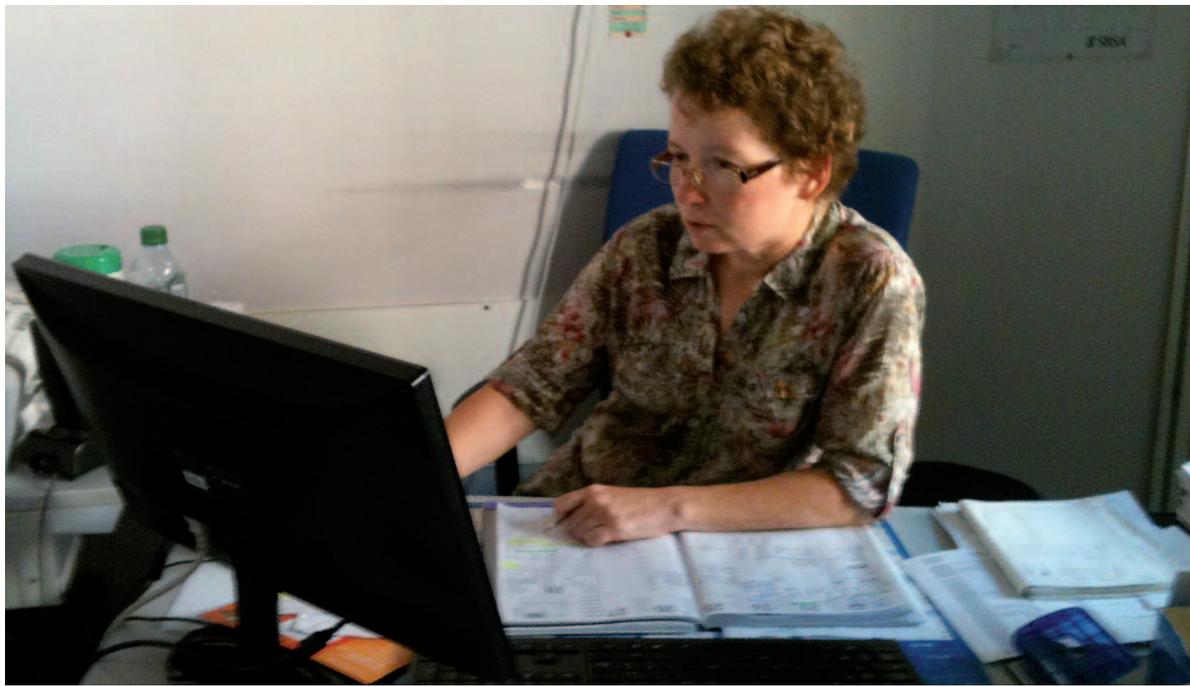
Une énième réforme sur la formation professionnelle
par Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines

Ce journal **actes-infos** ! est édité par la **Fondation Patronage Saint-Pierre Actes**
Directrice de la publication / Caroline Poggi-Maudet
Comité de rédaction
Frédéric André, aide-comptable, siège social • Catherine Birtwisle, administratrice • Mireille Henry, directrice du secteur Insertion logement emploi • Evelyne Hervas, secrétaire, Dhda (dispositif hôtelier des demandeurs d'asile) • Céline Martel, secrétaire de direction, secteur Enfance-familles • Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines • Annie Volant, chargée de mission, Cap entreprise

FONDATION **actes**
PATRONAGE SAINT-PIERRE

Siège social Casa-Vecchia | 8, avenue Urbain-Bosio | 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70 | email siege@psp-actes.org

Imprimé sur Cyclus Offset par Les Arts Graphiques, Nice



...prendre en charge de façon multidisciplinaire la problématique psycho-sociale et médicale de tous ces patients.

PORTRAIT EN 3D - Trois questions posées à Nathalie Legros, médecin au centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie de la Fondation

par Céline Martel, secrétaire de direction du secteur Enfance-familles

MON PARCOURS EN TROIS DATES IMPORTANTES

1. Ma soutenance de thèse le 22 décembre 1989 à la faculté de Nice, journée symbolique pour moi qui suis née en Allemagne que l'on disait encore « RFA » jusqu'à cette même date de l'ouverture de la Porte de Brandebourg précipitant la chute du mur de Berlin.

2. Mon activité de recherche clinique en hépatologie et en maladies inflammatoires intestinales chroniques en centre hospitalier universitaire de Nice dans la fédération des maladies de l'appareil digestif durant quinze années jusqu'au 31 août 2006.

3. Mes fonctions de médecin scolaire à la ville et au centre communal d'actions sociales (Ccas) de Nice durant deux ans et demi. Au Ccas j'effectuais la consultation médecine générale dans le service « Carrefour santé pour tous » pour des patients en état de précarité et des patients migrants. Mes fonctions se sont terminées le 26 mars 2014.

À MON ARRIVÉE AU CSAPA DE LA FONDATION PSP-ACTES, TROIS IMPRESSIONS DOMINANT

1. L'accueil particulièrement chaleureux de l'équipe,

2. La parfaite cohésion dans le travail,

3. L'intensité du regard des patients devant le nouveau médecin.

Concernant mon rôle au Csapa, c'est une activité de médecine générale interrogatoire du patient sur son état du moment et sur les prises de médicaments prescrits et les consommations illicites, examen clinique complet ou ciblé. Les personnes sont reçues sans rendez-vous ce qui permet une grande fréquence de consultation selon les demandes.

MES TROIS IDÉES À CHAUD !

Quelles idées nouvelles à apporter quand je considère tout ce qui est déjà mis en place ici pour prendre en charge de façon multidisciplinaire la problématique psycho-sociale et médicale de tous ces patients ?

Je pense avoir besoin encore de temps, de réflexion et d'écoute pour tenter d'apporter ma pierre à cet édifice.

Je suis très heureuse d'apprendre chaque jour auprès de chacun.

LE SAVIEZ-VOUS ? - Quand la réduction des risques des usagers de drogues s'adapte

par Stéphane Akoka, chef de service du Caarud ; propos recueillis par Evelyne Hervas, secrétaire au Dhda (dispositif hôtelier des demandeurs d'asile)

Depuis novembre 2012, le centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (Caarud) Entractes n'a plus de locaux pour recevoir le public des usagers de drogues souvent en grande précarité. Nos bureaux provisoires sont situés au siège social de la Fondation, avenue Urbain-Bosio.

Tous les jours, l'équipe assure des permanences avec un minibus. Le matin, nous accueillons le public sur l'avenue Thiers devant la poste et l'après-midi sur le boulevard Raimbaldi. Le bus ne peut recevoir que quatre usagers à la fois ; or certaines permanences accueillent régulièrement plus de quarante personnes ce qui rend très visible notre action et ne manque pas d'entraîner des plaintes des riverains.

Des négociations sont en cours pour implanter un local à Antibes et à Nice et retrouver ainsi une activité normale pour un Caarud. Nous espérons que nous pourrons rendre un service moins dégradé aux personnes avec un vrai cabinet de soins médicaux et infirmiers, des bureaux pour réaliser des entretiens individuels, des douches et des toilettes. En attendant, en plus de nos permanences, nous continuons à développer des actions méconnues permettant de réduire les risques liés à l'usage de drogues.

Avec l'augmentation des achats de drogues sur Internet un grand nombre de nouveaux produits de synthèse – dont la majorité n'est pas encore interdite – sont en circulation sur notre territoire d'intervention. Lorsque nous recevons ces nouveaux consommateurs, qui habituellement ne fréquentent pas les structures de soin ou de prévention car elles n'ont encore que peu de problèmes liés à leurs consommations, nous réalisons des entretiens dans un climat de confiance qui permet d'apporter à chacun des solutions individualisées pour réduire les risques de dommages et de dépendance. À notre demande, des analyses toxicologiques sont réalisées à la fois par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies et par Médecins du Monde et permettent d'assurer, en plus de la prévention, une veille sur l'évolution des produits en circulation et diffuser des alertes en cas de produit frelaté ou très fortement dosé.

Une autre de nos activités consiste à rencontrer des équipes éducatives confrontées à la gestion des problèmes de conduites addictives avec leur public. Nous les aidons à travailler sur leurs représentations et leur donnons des connaissances théoriques pour affiner leurs actions éducatives. Une convention a été signée avec le complexe Epis de l'Adsea (association départementale de sauvegarde de l'enfant à l'adulte) situé à Cantaron.



ACTUALITÉS - La cellule d'écoute diversité

par Caroline Poggi-Maudet, directrice générale

Au mois de juillet 2014, la cellule d'écoute diversité a été très active !

Elle a précisé en vue de les objectiver les critères d'admission du Chrs (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) à la demande des chefs de service, afin de veiller à lutter contre toute forme de discrimination vis-à-vis des vingt critères prohibés et pouvoir exposer le plus clairement possible les choix aux usagers, partenaires...

De même, elle a rappelé les critères d'accès des salariés à la formation dans le cadre du lancement du nouveau plan de formation à l'échelle de la Fondation. Cette information rendue nécessaire par des incompréhensions des salariés sur les règles appliquées, participe à plus de transparence dans notre fonctionnement et à l'harmonisation des pratiques entre directions.

En outre, une information auprès des cadres du secteur Enfance-familles concernant la posture laïque de la Fondation sur les pratiques religieuses en institution a été rédigée suite à divers questionnements et ce dans l'attente d'une refonte globale de notre règlement intérieur sur ces questions sensibles.

Des recommandations du fait religieux en institution et la charte sur la laïcité ont également été remises aux chefs de service en vue de les diffuser aux équipes de travail. Une formation collective sur le fait religieux en institution sera d'ailleurs proposée aux salariés au dernier trimestre 2014.

La cellule d'écoute diversité poursuit également ses investigations auprès de deux organismes de formation en vue de proposer des formations à destination des salariés sur la lutte contre les discriminations début 2015.

Au prochain numéro, un rapport sur les travaux de la cellule d'écoute diversité du 10 septembre 2014 vous sera présenté.





Louis-Xavier Michel, président de la Fondation



Relooking du siège social

TÉMOIGNAGE - Les fonctions du président de la Fondation PSP-Actes

par **Céline Martel**, secrétaire de direction du secteur Enfance-familles, avec la collaboration de **Corine Bagi**, responsable de gestion du patrimoine immobilier et de gestion administrative

Louis-Xavier Michel mène sa fonction de président de l'association puis de la fondation Patronage Saint-Pierre Actes, depuis 1972, soit quarante-deux ans. Cette Fondation chargée d'histoires occupe et préoccupe l'esprit de cet homme charismatique.

Le président est en lien constant avec la directrice générale, Caroline Poggi-Maudet et les directeurs(rices) de la Fondation concernant les actions, le fonctionnement des établissements et services et leurs difficultés, l'organisation de réunions avec les financeurs...

Le président fait fonctionner le réseau relationnel dont il connaît les rouages complexes. Avec la directrice générale, il est en constante relation avec les autorités compétentes, les partenaires, les financeurs : le préfet, le sous-préfet, le conseil général, la Ddcs, l'Ars, les présidents d'associations, le président du tribunal, et bien d'autres, pour faire vivre et préserver le travail réalisé dans la Fondation. De nombreux rendez-vous et réunions sont organisés à ce titre : recherche de locaux sur Nice et Antibes pour le Caarud, création de l'espace rencontre, financement de la parentalité, fonctionnement de Pélican et désignation des administrateurs ad hoc, Dhda, halte de nuit...

Le président s'assure de la bonne gestion du patrimoine de la Fondation, recherche des locaux ou logements en fonction des besoins des services, recherche d'éventuels locataires en cas de vacance.

Le président fait fonctionner les instances de gouvernance et à ce titre, travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration.

Au nom de tous les salariés et usagers, merci Président pour votre investissement constant.

ACTUALITÉS - Clap de fin pour notre service d'accueil et d'orientation (Sao)

par **Mireille Henry**, directrice du secteur Insertion logement emploi ; d'après une proposition de l'équipe Chrs / Sao / Hu.

Les orientations budgétaires 2014 de l'État donnent la priorité à la transformation d'activités hors hébergement en activités d'hébergement.

Dans le cadre de la négociation avec la direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs) d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (Cpom) garantissant aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs) un financement constant sur trois ans, il a été demandé aux associations gestionnaires de Chrs d'augmenter les places d'hébergement par la réorientation d'autres activités. Pour notre Fondation étaient concernés : le service d'accueil et d'orientation (Sao), l'atelier d'adaptation à la vie active (Aava) et l'auto-école sociale (Aes).

En conséquence et après débats, notre conseil d'administration a opté pour la transformation de notre service d'accueil et d'orientation en places d'hébergement, souhaitant maintenir les actions favorisant la reprise d'autonomie des usagers du Chrs par l'insertion professionnelle (Aava, Aes).

De ce fait, le Sao cessera complètement son activité fin décembre 2014.

La Fondation est consciente que les actions réalisées par ce service manqueront aux usagers et aux partenaires du territoire. Elle le regrette vivement ! Même si la création de places de Chrs supplémentaires sur Nice et sur le département est bien sûr un besoin bien réel.

Paradoxalement, cette décision rapide est intervenue au premier semestre 2014 alors que l'activité du Sao était en notable augmentation (+ 20% pour le premier semestre) par rapport à 2013. Le nombre d'évaluations demandées par la commission du droit au logement opposable (Dalo), recours pour obtenir auprès de l'État un logement prioritaire, avait déjà presque doublé sur le premier semestre 2014 par rapport à toute l'année 2013. L'extension géographique du partenariat commençait à bien s'étoffer, aussi bien du côté de Menton que vers l'ouest du département.

Aujourd'hui, dans une période où le travail social risque trop souvent d'être réduit à une gestion de dossiers, la Fondation, appuyée sur ses valeurs fondamentales ne doit-elle pas veiller à ce que les personnes soient reçues physiquement, en prenant en compte leur situation globale ?

ACTES EN TRAVAUX - Le siège social se refait une beauté...

par **Stéphanie Tavernier**, directrice des ressources humaines

Le siège social a entamé en 2014 une cure de jeunesse... Même si cela coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle direction générale, n'y voyez-là aucun lien de cause à effet.

Ce *relooking* – anglicisme à la mode signifiant action de donner un nouvel aspect à quelque chose – a pour objectif de rendre le siège plus accueillant pour les personnes extérieures mais aussi de rendre ce lieu de travail plus agréable et moins impersonnel pour les salariés. Ces travaux qui s'étendront jusqu'à fin 2015 n'auraient pu être envisagés sans l'intervention très professionnelle de Multiservices et en particulier du service d'insertion professionnelle, sous la houlette de notre collègue, Jean-Michel Marey, moniteur d'atelier. La collaboration inter secteurs commence aussi par là...

LA PAROLE AUX SALARIÉS - Rôle d'une maîtresse de maison à la Mecs de La Trinité

par **Annie Volant**, chargée de mission à Cap entreprise

Interview de **Marie Luzi**, maîtresse de maison à la Maison l'enfance de La Trinité.

Marie, dix-huit ans dans la Fondation, a débuté un peu par hasard, par un cdd de remplacement à la cuisine de la Mecs, puis a poursuivi par un autre à la lingerie, et ainsi de suite. Elle travaillait auparavant dans le commerce, mais en intégrant le secteur social et surtout le travail auprès des enfants placés (par décision de justice), a vraiment découvert un métier qui la passionne.



Avant de rencontrer Marie, je me suis interrogée sur le rôle d'une maîtresse de maison. La définition donnée par la formation professionnelle est « *la maîtresse de maison assume dans une structure d'hébergement une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien des locaux, cuisine, lingerie, tâches ménagères. Sa mission s'effectue en lien avec l'équipe éducative : elle contribue à l'accompagnement de l'usager dans les actes de la vie quotidienne.* »

Depuis six ans, Marie occupe ce poste, après avoir suivi une formation à ce métier, financée dans le cadre du plan de formation de la Fondation. Cette formation, qu'elle juge très enrichissante et qu'elle recommande à ses collègues, lui a permis de mieux comprendre la psychologie de l'enfant et aussi de mieux appréhender son rôle avec l'équipe éducative. En effet, elle travaille avec une équipe pluridisciplinaire (éducateurs spécialisés, psychologue...) de six personnes et participe à une réunion mensuelle. Elle bénéficie également d'une supervision collective, animée par une intervenante psychologue extérieure à la Mecs.

Marie est la maîtresse de maison du groupe des garçons de 10 à 15 ans. Elle est présente chaque jour de 7h30 à 15h et s'occupe de l'entretien de leur cadre de vie, de leur trousseau, et surtout de leur bien-être. Sa journée type : elle accueille et gère le petit déjeuner de son groupe. Elle est à l'écoute des rêves et des cauchemars des uns et des autres jusqu'au départ de l'école. Après leur départ, elle nettoie, range les chambres, et entretient le linge des enfants. À midi, elle prépare la table et déjeune avec les enfants. Elle les écoute raconter ce qu'ils ont fait à l'école. Puis les enfants repartent, et elle nettoie la cuisine et les parties communes.

Marie dit être un peu comme chez elle et se sent investie dans son travail ; elle joue un peu le rôle de « maman » dont ces enfants sont parfois privés durant leur séjour à la Maison de l'enfance. Avec elle, les enfants sont respectueux, se confient et surtout demandent beaucoup d'affection, ce que Marie leur donne bien volontiers. Pour faire ce métier qu'elle estime difficile, Marie dit qu'il ne faut pas être dans le jugement, avoir un côté rassurant et anticiper les choses, tout comme une maman au quotidien. « *On est comme une grande famille.* »

Pour la première fois cet été, Marie est partie avec le groupe dans un camping au Muy en tant que surveillante de nuit. Elle a été ravie de participer à cette nouvelle expérience et ainsi côtoyer les enfants dans un autre contexte que celui de la Maison de l'enfance.



L'actuel terrain de sport à la Maison de l'enfance de La Trinité

QUELS ACTES POUR DEMAIN - Pour favoriser le sport à la Maison de l'enfance, investissons !

par **Caroline Poggi-Maudet**, directrice générale de la Fondation

La Fondation accueille dans ses établissements de protection de l'enfance plus de soixante jeunes. Afin de répondre à leurs envies de plus d'activité sportive et de jeu, la Fondation souhaite aménager un **terrain multisports sur le site de la Maison de l'enfance**. Ce projet éducatif a pour objectifs de faire renouer ces jeunes avec le goût de l'effort, participer à un meilleur équilibre personnel, occuper sainement leur temps libre, participer à des jeux collectifs développant l'entraide dans le groupe, l'émulation, le tout encadré par un éducateur sportif.

Nous recherchons des aides à l'investissement pour aménager ce terrain qui pourrait offrir toute une gamme d'activités sportives à tous nos jeunes :

- Pose d'un revêtement à la place de la terre rendant le terrain praticable toute l'année ;
- Équipements mobiles multisports en vue de proposer des animations et découvertes de sports pour tous les

âges, aussi bien aux garçons qu'aux filles (tennis, foot, rugby, handball, volleyball, basketball...).

Le coût de cet investissement s'élève à environ 90 000 euros et nous recherchons aujourd'hui activement des sponsors pour aider à réaliser le rêve des enfants qui nous sont confiés.

POUR NOUS CONTACTER :
Louis-Xavier Michel, président de la fondation Patronage Saint-Pierre Actes
 60, rue Gioffredo - 06000 Nice
 Tél. 04 93 13 90 67 - Fax 04 93 92 48 77 - secretariat.p.s.p.actes@wanadoo.fr

SUCCESS STORY - Le succès scolaire des jeunes du Cae La Guitare

par **Gilles Trapani**, chef de service au centre d'action éducative (Cae) La Guitare ; propos recueillis par **Frédéric André**, aide-comptable au siège social

Cette année 2014 restera un bon cru concernant les projets scolaires et professionnels des usagers mineurs et majeurs accueillis par le centre d'action éducative (Cae) La Guitare, après une année 2013 ardue durant laquelle il aura fallu repenser notre projet pédagogique dans une logique de secteur, tant dans la redistribution des lieux d'hébergement entre le Cae La Guitare et le service de la Villa Marie-Ange, que dans la fusion des deux équipes éducatives. Impactés par les restrictions budgétaires.

Il aura été capital pour ne pas se contenter de subir, de réfléchir sur la prise en charge des jeunes majeurs, à des accompagnements individualisés et spécifiques adaptés à chacune des situations. Nous travaillons sur la responsabilité et l'autonomie progressive de nos résidents.

« Ce que vous obtenez, vous ne le devez qu'à vous » ou encore, « Aidez-nous à vous aider », pourraient être des maximes éducatives de notre action quotidienne, consistant à induire davantage les notions de soutien, d'aide, de conseil et d'accompagnement, dans une participation concrète à leurs propres parcours.

Donc, voici les derniers résultats des jeunes accueillis au centre d'action éducative La Guitare.

Pour les jeunes majeurs

- Un Deug avec passage en troisième année de faculté en licence sciences économiques ;
- Un baccalauréat mention assez bien, en section scientifique au lycée Masséna, avec une rentrée en prépa physique-chimie pour un jeune de 19 ans ;
- Un baccalauréat technicien en électricité au lycée professionnel Vauban souhaitant poursuivre des études de droit ;
- Trois passages réussis en deuxième année d'apprentissage dans divers centres de formation ;
- Un passage en terminale Stmg au lycée du Parc-Impérial ;
- Un passage en seconde année de Cap au lycée Pierre et Marie Curie de Menton.

Pour les mineurs

- Quatre certificats de formation générale obtenus dont deux brevets des collèges avec mention, et orientation en contrats d'apprentissage première année à la rentrée ;
- Trois collégiens rentrant en troisième générale ;
- Un passage en seconde année de lycée professionnel ;
- Un passage en première année de lycée professionnel ;



- Un projet en attente d'intégration dans l'armée de terre ; Cette année aucune situation de rupture scolaire n'est à déplorer. À tous, félicitations, vos réussites sont les nôtres !

ACTUALITÉS SOCIALES - Une énième réforme sur la formation professionnelle...

par **Stéphanie Tavernier**, directrice des ressources humaines



La nouvelle loi relative à la formation professionnelle du 5 mars 2014, pousse plus loin ce qui avait déjà été mis en œuvre en 2009 pour orienter les financements vers les salariés qui en ont le plus besoin (bas niveaux de qualification, salariés des petites entreprises).

Elle change considérablement la philosophie même de l'obligation de formation : les entreprises passent d'une obligation de payer à une obligation de former.

La réforme en 5 points

1. L'entretien professionnel devient obligatoire tous les 2 ans. Il est complété par une évaluation du parcours du salarié tous les 6 ans, qui crée un droit à la formation ou à l'évolution professionnelle pour tous.
2. Le compte personnel de formation (CPF) se substitue au droit individuel à la formation (DIF) et permet à tout salarié d'acquiescer tout au long de sa vie professionnelle (à partir de 15 ans et jusqu'à sa retraite) vingt heures par an jusqu'à cent vingt heures, mobilisables à l'initiative du salarié ou du demandeur d'emploi. Le CPF est abondé par une contribution de l'employeur et peut être complété par le bénéficiaire, les conseils régionaux, Pôle emploi, l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), etc.

3. Un service gratuit, accessible à tous, d'accompagnement des projets d'évolution professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi, en lien avec les besoins économiques des territoires est créé : c'est le conseil en évolution professionnelle (Cep).
4. L'apprentissage évolue pour aller vers des recrutements possibles en Cdi.
5. Les missions de notre organisme collecteur Unifaf évoluent : renforcement des missions d'ingénierie pédagogique et d'accompagnement RH, d'information sur l'accès à la formation et d'ingénierie de parcours. Il porte une responsabilité en matière de qualité de l'offre de formation et met en œuvre l'articulation branches/territoires et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (Gpect).

Les membres de la commission formation de la Fondation (Drh et représentants du personnel) bénéficieront d'une formation détaillée sur le sujet afin de pouvoir répondre au mieux aux questions et attentes des personnels dès l'application de cette loi prévue en janvier 2015.